



Commission canadienne de sûreté nucléaire
Barème des droits pour le recouvrement des
coûts
Droits fondés sur une formule de calcul et
droits fixes
2011-2012



*Barème des droits pour le recouvrement des coûts
de la Commission canadienne de sûreté nucléaire - droits fondés sur une formule de calcul
et droits fixes pour 2011-2012*
Publié par la Commission canadienne de sûreté nucléaire

Also published in English as
Canadian Nuclear Safety Commission Cost Recovery Fees Schedule - Formula and Fixed Fees for 2011-2012

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du barème des droits de la
Commission canadienne de sûreté nucléaire, prière de communiquer avec la :

Direction des finances et de l'administration
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
Case postale 1046, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Téléphone : 1 888 229-2672
Télécopieur : (613) 995-5086
Courriel : finance@ensc-ccsn.gc.ca
Site Web : www.suretenucleaire.gc.ca

CONTENU

1. Introduction
2. Les droits fondés sur une formule de calcul
3. Les droits fixes, pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires

1. INTRODUCTION

Le barème des droits figurant dans le présent document a été établi suivant le projet de Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Ce barème des droits tient compte des caractéristiques des différents genres de permis délivrés, des règlements auxquels ils sont assujettis et de l'ensemble des activités de réglementation que la CCSN doit leur consacrer. Le processus présidant à l'établissement et à l'instauration du nouveau barème des droits de la CCSN vise principalement à faire en sorte que les droits exigés soient directement liés au coût des activités de réglementation associées à la délivrance et au maintien des permis et des homologations, accréditations et attestations, et à ce que le coût de ces activités soit recouvré dans sa totalité.

Cette section fait mention des droits fondés sur une formule de calcul et pour les droits fixes.

2. LES DROITS FONDÉS SUR UNE FORMULE DE CALCUL

Au nombre des autres permis, figurent les permis visant :

- une installation nucléaire ou de l'équipement réglementé de catégorie II;
- un service de dosimétrie;
- des substances nucléaires ou des appareils à rayonnement (sauf englober les permis visant des activités liées aux déchets nucléaires).

La CCSN calcule les droits pour les autres permis en se fondant, pour chaque genre de permis, sur une norme (heures de base) établie pour l'ensemble des permis de même genre. La formule de calcul intègre des heures variables à ces heures de base, et la somme ainsi obtenue, multipliée par le taux horaire et par le coefficient de conformité, permet d'établir les droits à percevoir pour chaque permis.

$$\text{Droits} = [\text{Heures de base} + (\text{Heures variables par unité} \times \text{Nombre d'unités})] \times \text{Taux horaire} \times \text{Coefficient de conformité}$$

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Installations nucléaires de catégorie II	Taux horaire = 250 \$
Coefficient de conformité = 1	

1. ACCÉLÉRATEURS EXPÉRIMENTAUX						
Linacs et accélérateurs électrostatiques <10MV						
Type d'utilisation =	518		519		520	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	53	10	87	47	45	
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	13 250 \$	2 500 \$	21 750 \$	11 750 \$	11 250 \$	
Maximum =	13 250 \$	2 500 \$	21 750 \$	11 750 \$	11 250 \$	
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité						

2. ACCÉLÉRATEURS EXPÉRIMENTAUX						
Cyclotrons TEP						
Type d'utilisation =	515		516		517	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	40	10	87	47	45	
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	10 000 \$	2 500 \$	21 750 \$	11 750 \$	11 250 \$	
Maximum =	10 000 \$	2 500 \$	21 750 \$	11 750 \$	11 250 \$	
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité						

3.a) GÉNÉRATEUR DE NEUTRONS - ACCÉLÉRATEURS POUR DIAGRAPHIE GÉOPHYSIQUE				
Type d'utilisation =	504			
	Mise en service et exploitation			
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
Heures de base =	6		2	
Heures par site =	4		4	
Charges à payer en 2011-2012				
Minimum =	2 500 \$		1 500 \$	
Maximum =	illimité		illimité	
Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité				

3.b) GÉNÉRATEUR DE NEUTRONS - APPLICATIONS INDUSTRIELS						
Type d'utilisation =	506		507		508	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	40	8	8	18,5	15	
Heures par site =	1		2	1		
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	10 250 \$	2 000 \$	2 500 \$	4 875 \$	3 750 \$	
Maximum =	illimité	2 000 \$	illimité	illimité	3 750 \$	
Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité						

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

4.a) ACCÉLÉRATEURS MÉDICAUX Type d'utilisation =	521		522		523	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	40	10	81	32	30	
Heures par bunker =	3		6	6		
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	10 000 \$	2 500 \$	20 250 \$	8 000 \$	7 500 \$	
Maximum =	illimité	2 500 \$	illimité	illimité	7 500 \$	

Formules pour l'évaluation de la construction et du déclassement = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Autres formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

4.b) PERMIS GLOBAL POUR ACCÉLÉRATEURS MÉDICAUX, AVEC ENTRETIEN Type d'utilisation =	524	
	Mise en service et exploitation	
	Droits de demande	Droits annuels de
Heures de base =	8	134
Heures par bunker =	1	7
Charges à payer en 2011-2012		
Minimum =	2 250 \$	35 250 \$
Maximum =	illimité	illimité

Formules pour l'évaluation de la construction et du déclassement = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Autres formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

4.c) PERMIS GLOBAL POUR ACCÉLÉRATEURS MÉDICAUX, SANS ENTRETIEN Type d'utilisation =	525	
	Mise en service et exploitation	
	Droits de demande	Droits annuels de
Heures de base =	8	88
Heures par bunker =	1	6
Charges à payer en 2011-2012		
Minimum =	2 250 \$	23 500 \$
Maximum =	illimité	illimité

Formules pour l'évaluation de la construction et du déclassement = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Autres formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

5. IRRADIATEUR DE TYPE PISCINE						
Type d'utilisation =	537 Construction		538 Mise en service et exploitation		539 Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	70	10	92	25	78	
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	17 500 \$	2 500 \$	23 000 \$	6 250 \$	19 500 \$	
Maximum =	17 500 \$	2 500 \$	23 000 \$	6 250 \$	19 500 \$	
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité						

6. IRRADIATEUR ÉTALONNAGE / STOCKAGE À SEC						
Type d'utilisation =	531 Construction		532 Mise en service et exploitation		533 Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	30	10	67	47	23	
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	7 500 \$	2 500 \$	16 750 \$	11 750 \$	5 750 \$	
Maximum =	7 500 \$	2 500 \$	16 750 \$	11 750 \$	5 750 \$	
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité						

7. AUTRE IRRADIATEUR						
Type d'utilisation =	534		535		536	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	30	10	63	47	18	
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	7 500 \$	2 500 \$	15 750 \$	11 750 \$	4 500 \$	
Maximum =	7 500 \$	2 500 \$	15 750 \$	11 750 \$	4 500 \$	
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité						

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

8. SOURCE RADIOACTIVE D'APPAREIL DE TÉLÉTHÉRAPIE						
Type d'utilisation =	541; 560		542; 561		543; 562	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	38	10	63	32	23	
Heures par bunker =	3		6	6		
Charges à payer en 2011-2012						
Minimum =	10 250 \$	2 500 \$	17 250 \$	9 500 \$	5 750 \$	
Maximum =	illimité	2 500 \$	illimité	illimité	5 750 \$	
Formules pour la construction = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité						
Autres formules = [(Heures de base)+(Heures par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité						

9. CURIETHÉRAPIE - PROJECTEUR DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ, DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ				
Type d'utilisation =	551; 554		552; 555	
	Construction		Mise en service et exploitation	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	23	10	51	32
Heures par bunker =	3		6	6
Charges à payer en 2011-2012				
Minimum =	6 500 \$	2 500 \$	14 250 \$	9 500 \$
Maximum =	illimité	2 500 \$	illimité	illimité
Formules pour la construction = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				
Autres formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par bunker*Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité				

10. CURIETHÉRAPIE - TOUT PROJECTEUR DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ AUTRE QU'À DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ			
Type d'utilisation =	558		
	Mise en service et exploitation		
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	
Heures de base =	12	11	
Charges à payer en 2011-2012			
Minimum =	3 000 \$	2 750 \$	
Maximum =	3 000 \$	2 750 \$	
Autres formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité			

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

11.a) SERVICES DES APPAREILS RÉGLEMENTÉS DE CATÉGORIE II		
Type d'utilisation =	565; 566	
	Exploitation	
	Droits de	Droits
	demande	annuels de
	initiale	permis
Heures de base =	30	47
Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II =	1	1
Charges à payer en 2011-2012		
Minimum =	7 750 \$	12 000 \$
Maximum =	illimité	illimité
Toutes les formules = [Heures de base+(Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II* Nombre de types d'équipement de catégorie II)]*Taux horaire*Coefficient de conformité		
11.b) MISE AU POINT ET ESSAIS DES APPAREILS RÉGLEMENTÉS DE CATÉGORIE II		
Type d'utilisation =	567	
	Exploitation	
	Droits de	Droits
	demande	annuels de
	initiale	permis
Heures de base =	40	40
Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II =	1	1
Charges à payer en 2011-2012		
Minimum =	10 250 \$	10 250 \$
Maximum =	illimité	illimité
Toutes les formules = [Heures de base+(Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II* Nombre de types d'équipement de catégorie II)]*Taux horaire*Coefficient de conformité		

Services de dosimétrie	Taux horaire = 250 \$
Coefficient de conformité = 1	

12. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE

Irradiation externe
(Type d'utilisation 591)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total minimum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total maximum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

13. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE

Irradiation interne
(Type d'utilisation 592)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total minimum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total maximum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

14. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE

Produits de filiation du radon
(Type d'utilisation 593)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total minimum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total maximum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

15. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE				
Consolidé				
(Type d'utilisation 594)				
Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	52.50	13 125 \$	22.50	5 625 \$
Total Minimum =	52.50	13 125 \$	22.50	5 625 \$
Total Maximum =	52.50	13 125 \$	22.50	5 625 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

16. DOSIMÉTRIE INTERNE				
Irradiation externe				
(Type d'utilisation 595)				
Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total minimum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total maximum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

17. DOSIMÉTRIE INTERNE				
Irradiation interne				
(Type d'utilisation 596)				
Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total minimum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total maximum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

18. DOSIMÉTRIE INTERNE				
Produits de filiation du radon				
(Type d'utilisation 597)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total minimum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Total maximum =	45.00	11 250 \$	16.50	4 125 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

19. DOSIMÉTRIE INTERNE				
Consolidé				
(Type d'utilisation 598)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	52.50	13 125 \$	22.50	5 625 \$
Total Minimum =	52.50	13 125 \$	22.50	5 625 \$
Total Maximum =	52.50	13 125 \$	22.50	5 625 \$
Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité				

Substances nucléaires et appareils à rayonnement	Taux horaire = 250 \$
Coefficient de conformité = 1	

20. UTILISATION GLOBALE DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES

Type d'utilisation = 815

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	22.50	5 625 \$	19.00	4 750 \$
Heures pour chacun des 9 premiers laboratoires =	2.00	500 \$	0.50	125 \$
Heures pour le 10e laboratoire et pour chacun des laboratoires suivants, jusqu'au 39e =	0.70	175 \$	1.25	313 \$
Heures pour chacun des laboratoires, du 40e au 79e =	0.20	50 \$	2.50	625 \$
Heures pour le 80e laboratoire, et pour chacun des laboratoires suivants =	0.20	50 \$	3.25	813 \$
Minimum =	24.50	6 125 \$	19.50	4 875 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures ajustées par permis*Nombre de laboratoires)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

21. JAUGES**21.(a) Jauges Fixes**

(Type d'utilisation 814)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	2.00	500 \$	4.50	1 125 \$
Heures par site =	3.30	825 \$	0.50	125 \$
Heures pour chacun des 39 premiers dispositifs =			0.40	100 \$
Heures pour le 40e dispositif, et pour chacun des dispositifs suivants =			0.70	175 \$
Minimum =	5.30	1 325 \$	5.40	1 350 \$
Maximum =	20.00	5 000 \$	70.00	17 500 \$

Nouveau permis = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)+(Heures ajustées par dispositif*Nombre de dispositifs)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

21.(b) Jauges Portatives
(Type d'utilisation 811)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	5.40	1 350 \$	2.50	625 \$
Heures par site =			0.50	125 \$
Heures pour chacun des 36 premiers dispositifs =			0.90	225 \$
Heures pour le 37e dispositif et pour chacun des dispositifs suivants =			0.40	100 \$
Minimum =	5.40	1 350 \$	3.90	975 \$
Maximum =	5.40	1 350 \$	47.00	11 750 \$

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)+(Heures ajustées par dispositif*Nombre de dispositifs)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

22. GAMMAGRAPHIE INDUSTRIELLE
(Type d'utilisation 812)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	7.50	1 875 \$	19.00	4 750 \$
Heures par fabricant =	5.00	1 250 \$		
Heures par site =			0.50	125 \$
Heures pour chacun des 16 premiers dispositifs =			0.50	125 \$
Heures pour le 17e dispositif et pour les dispositifs suivants =			1.00	250 \$
Heures par bunker =	5.00	1 250 \$		
Minimum =	12.50	3 125 \$	20.00	5 000 \$
Maximum =	illimité	illimité	115.00	28 750 \$

Nouveau permis = [(Heures de base)+(Heures par dispositif * Nombre de dispositifs)+(Heures par bunker * Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site * Nombre de sites)+(Heures ajustées par dispositif*Nombre de dispositifs)+(Heures par bunker * Nombre de bunkers)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

23. MÉDECINE NUCLÉAIRE ET ÉTUDES SUR LES HUMAINS
23.(a) Médecine nucléaire diagnostique
(Type d'utilisation 862)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	6.00	1 500 \$	7.50	1 875 \$
Heures par sites =	3.00	750 \$	7.50	1 875 \$
Minimum =	9.00	2 250 \$	15.00	3 750 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

23.(b) Médecine nucléaire thérapeutique

(Type d'utilisation 872)

Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	4.00	1 000 \$	7.50	1875 \$
Heures par site =	2.00	500 \$	5.50	1375 \$
Minimum =	6.00	1 500 \$	13.00	3250 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

23.(c) Études sur les humains

(Type d'utilisation 875)

Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	2.00	500 \$	7.50	1875 \$
Heures par site =			7.50	1875 \$
Minimum =	2.00	500 \$	15.00	3750 \$
Maximum =	2.00	500 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

24. EXPLORATION ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

24.(a) Diagraphie - sources scellées

(Type d'utilisation 816)

Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	6.00	1 500 \$	2.00	500 \$
Heures par site =	4.00	1 000 \$	4.00	1 000 \$
Minimum =	10.00	2 500 \$	6.00	1 500 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

24.(b) Exploration et exploitation pétrolière - autres

Localisateur des zones souterraines, études avec un traceur souterrain, études avec un traceur

(Types d'utilisation 844 / 846 / 858)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	6.00	1 500 \$	8.00	2 000 \$
Heures par site =	4.00	1 000 \$	7.50	1 875 \$
Minimum =	10.00	2 500 \$	15.50	3 875 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

24.(c) Marquage de tuyaux de sondage

(Type d'utilisation 868)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	2.00	500 \$	1.50	375 \$
Heures par site =			2.00	500 \$
Minimum =	2.00	500 \$	3.50	875 \$
Maximum =	2.00	500 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par sites*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

25. ENTRETIEN, INSTALLATION ET DÉCLASSEMENT DE DISPOSITIFS

25.(a) Services de base (jauges portatives ou jauges fixes - l'une ou l'autre)

(Type d'utilisation 822)

Droits de demande initiale

Droits annuels de permis

	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	8.00	2 000 \$	13.00	3 250 \$
Heures par fabricant =			0.30	75 \$
Minimum =	8.00	2 000 \$	13.30	3 325 \$
Maximum =	8.00	2 000 \$	45.00	11 250 \$

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par fabricant*Nombre de fabricants)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

25.(b) Entretien complexe (appareils de gammagraphie industriels ou de combinaisons de jauges portatives ou fixes, ou d'instruments de gammagraphie industriels)

(Type d'utilisation 823)

Droits de demande initiale

Droits annuels de permis

	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	12.50	3 125 \$	24.50	6 125 \$
Heures par fabricant =			1.00	250 \$
Minimum =	12.50	3 125 \$	25.50	6 375 \$
Maximum =	12.50	3 125 \$	45.00	11 250 \$

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par fabricant*Nombre de fabricants)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

26. SUBSTANCES NUCLÉAIRES NON SCELLÉES

26.(a) Études de laboratoire

(Type d'utilisation 813)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	6.00	1 500 \$	4.50	1 125 \$
Heures par adresse de site =	4.00	1 000 \$	1.00	250 \$
Heures pour chacun des 2 premiers laboratoires =			1.50	375 \$
Heures pour chacun des laboratoires additionnels (pour le troisième, et les suivants) =			3.00	750 \$
Minimum =	10.00	2 500 \$	7.00	1 750 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Nouveau permis = [(Heures de base) + (Heures par site * Nombre de sites)] * Taux horaire * Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base) + (Heures par site * Nombre de sites) + (Heures ajustées par laboratoire * Nombre de laboratoires)] * Taux horaire * Coefficient de conformité

26.(b) Transformation - quantité n'excédant pas 10 GBq

(Type d'utilisation 863)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	9.00	2 250 \$	39.50	9 875 \$
Minimum =	9.00	2 250 \$	39.50	9 875 \$
Maximum =	9.00	2 250 \$	39.50	9 875 \$

Toutes les formules = (Heures de base) * Taux horaire * Coefficient de conformité

26.(c) Transformation - quantité supérieure à 10 GBq

(Type d'utilisation 847)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	14.00	3 500 \$	47.00	11 750 \$
Minimum =	14.00	3 500 \$	47.00	11 750 \$
Maximum =	14.00	3 500 \$	47.00	11 750 \$

Toutes les formules = (Heures de base) * Taux horaire * Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

26.(d) Réparation de composantes contenant des composés radioactifs lumineux

(Type d'utilisation 885)

Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	5.00	1 250 \$	5.00	1 250 \$
Minimum =	5.00	1 250 \$	5.00	1 250 \$
Maximum =	5.00	1 250 \$	5.00	1 250 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

26.(e) Médecine vétérinaire nucléaire

(Type d'utilisation 915)

Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	4.00	1 000 \$	4.50	1 125 \$
Heures par site =	2.00	500 \$	6.00	1 500 \$
Minimum =	6.00	1 500 \$	10.50	2 625 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par sites*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

26.(f) Fabrication de substances nucléaires

(Type d'utilisation 851)

Droits de demande initiale			Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	30.00	7 500 \$	20.50	5 125 \$
Minimum =	30.00	7 500 \$	20.50	5 125 \$
Maximum =	30.00	7 500 \$	20.50	5 125 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux*Coefficient de conformité

27. SOURCES SCELLÉES ET APPAREILS À RAYONNEMENT

27.(a) Sources scellées et appareils à rayonnement - risque faible

Jauge à rétrodiffusion bêta, détection du point de rosée, affichages ou composantes comportant des composés radiolumineux, détection par capture électronique, tests sur des composantes électroniques, jauges à carburant des avions, avertisseurs lumineux, compteur à scintillation liquide, imagerie à basse fréquence, radioluminescence, inspection à distance de lames, sources-étalons radioactives, détection et élimination d'électricité statique, détection de fumée, protection contre les surtensions, Enseignement - intensité maximale des sources scellées : 50 MBq, analyse par fluorescence X

(Types d'utilisation 880 / 881 / 884 / 886 / 888 / 895 / 896 / 897 / 898 / 899 / 900 / 901 / 902 / 903 / 904 / 907 / 919 / 940)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	1.00	250 \$	0.50	125 \$
Minimum =	1.00	250 \$	0.50	125 \$
Maximum =	1.00	250 \$	0.50	125 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

27.(b) Sources scellées et appareils à rayonnement - risque moyen

Démonstration, enseignement - plus de 50 MBq, analyse minérale des os, recherche - activité maximale de la source scellée : 50 MBq

(Types d'utilisation 883 / 889 / 894 / 908)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	4.00	1 000 \$	2.00	500 \$
Minimum =	4.00	1 000 \$	2.00	500 \$
Maximum =	4.00	1 000 \$	2.00	500 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

28. DISTRIBUTION

28.(a) Distribution - livraison directe

(Type d'utilisation 824)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	1.00	250 \$	3.50	875 \$
Minimum =	1.00	250 \$	3.50	875 \$
Maximum =	1.00	250 \$	3.50	875 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

28.(b) Distribution - inférieure à 740 MBq

(Type d'utilisation 825)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	4.50	1 125 \$	2.50	625 \$
Heures par site =			2.00	500 \$
Minimum =	4.50	1 125 \$	4.50	1 125 \$
Maximum =	4.50	1 125 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

28.(c) Distribution - égale ou supérieure à 740 MBq

(Type d'utilisation 826)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	5.00	1 250 \$	11.50	2 875 \$
Heures par site =			6.00	1 500 \$
Minimum =	5.00	1 250 \$	17.50	4 375 \$
Maximum =	5.00	1 250 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par site*Nombre de sites)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

29. SOURCE SCELLÉES - GROUPE II**29.(a) Fabrication d'appareils**

(Type d'utilisation 864)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	11.50	2 875 \$	24.50	6 125 \$
Minimum =	11.50	2 875 \$	24.50	6 125 \$
Maximum =	11.50	2 875 \$	24.50	6 125 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

29.(b) Étalonnage

(Type d'utilisation 879)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	12.50	3 125 \$	7.00	1 750 \$
Minimum =	12.50	3 125 \$	7.00	1 750 \$
Maximum =	12.50	3 125 \$	7.00	1 750 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

29.(c) Risque moyen**Activation neutronique, irradiation de type autoblinde****Recherche - activité maximale de la source scellée : plus de 50 MBq**

(Types d'utilisation 867 / 873 / 878)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	4.50	1 125 \$	5.50	1 375 \$
Minimum =	4.50	1 125 \$	5.50	1 375 \$
Maximum =	4.50	1 125 \$	5.50	1 375 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

30. CURIETHÉRAPIE MANUELLE

(Type d'utilisation 912)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	24.50	6 125 \$	25.50	6 375 \$
Heures par salle de traitement =			1.00	250 \$
Minimum =	24.50	6 125 \$	26.50	6 625 \$
Maximum =	24.50	6 125 \$	illimité	illimité

Nouveau permis = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité
 Permis en vigueur = [(Heures de base)+(Heures par salle de traitement*Nombre de salles de traitement)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

31. MISE AU POINT ET ESSAIS D'APPAREILS

(Type d'utilisation 817)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	7.50	1 875 \$	5.00	1 250 \$
Minimum =	7.50	1 875 \$	5.00	1 250 \$
Maximum =	7.50	1 875 \$	5.00	1 250 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

32. POSSESSION DE DEUTÉRIUM

(Type d'utilisation 916)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2011-2012	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	2.00	500 \$	2.00	500 \$
Minimum =	2.00	500 \$	2.00	500 \$
Maximum =	2.00	500 \$	2.00	500 \$

Toutes les formules = (Heures de base)*Taux horaire*Coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

33. Stockage

Stockage - à long terme (plus de 1 an)

Possession temporaire - aucune utilisation

(Type d'utilisation 906 / 918)

Droits annuels de permis

	Heures	Droits annuels en 2011-2012
Heures de base =	2.00	500 \$
Heures par dispositif	0.50	125 \$
Minimum =	2.50	625 \$
Maximum =	illimité	illimité

Toutes les formules = [(Heures de base)+(Heures par dispositif*Nombre de dispositifs)]*Taux horaire*Coefficient de conformité

3. LES DROITS FIXES, POUR LES HOMOLOGATIONS, ACCRÉDITATIONS ET ATTESTATIONS, AINSI QUE POUR LES PERMIS VISANT LE TRANSPORT DE MATIÈRES NUCLÉAIRES

Les droits pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires autres qu'un permis délivré en vertu d'un arrangement spécial, sont établis dans l'annexe 2 du projet de *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts* de la CCSN.

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

Permis de transport	Taux horaire = 250 \$
Coefficient de conformité = 1	

GÉNÉRAL Tous les permis de transport autres que les ententes spéciales et transports sous forme spéciale
Droits de demandes en 2011-2012 = 500 \$

ARRANGEMENTS PARTICULIERS (Heures de base)*(Taux horaire)
Heures de base = heures réelles de travail Taux horaire = 250 \$
Droits = Heures travaillées au taux horaire + frais remboursable

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

Certificats

CERTIFICAT D'OPÉRATEUR D'APPAREIL À RAYONNEMENT

(Heures de base)*(Taux horaire)

Droits de demandes en 2011-2012 = 1 000 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 1

Dispositifs de type 1 - dispositifs contenant plus de 1 QE et moins de 10 QE

Droits de demandes en 2011-2012 = 1 500 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL D'EXPOSITION - TYPE 2

Dispositif de type 2 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais de composantes électroniques, jauges de carburant des avions, imagerie à basse énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre le survolage, analyse par fluorescence X

Droits de demandes en 2011-2012 = 3 000 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 3

Dispositifs de type 3 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Jauges à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes, jauges portatives

Droits de demandes en 2011-2012 = 6 000 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 4

Dispositifs de type 4 - Comprend l'équipement réglementé de catégorie II

Appareils à rayonnement - gammagraphie industrielle, irradiation : type autoblinché, activation neutronique

Accélérateurs de catégorie II - recherche, diagraphie géophysique et irradiateur pour étalonnage médical

Irradiateurs de catégorie II - type piscine, type autoblinché, étalonnage

Machine de curiethérapie de catégorie II - doses élevées, doses faibles et thérapie intravasculaire

Machines de curiethérapie de catégorie II

Droits de demandes en 2011-2012 = 9 000 \$

CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT

(Heures de base)*(Taux horaire)

Heures de base = heures réelles de travail

Taux horaire = 250 \$

Droits = Heures travaillées au taux horaire + frais remboursable

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

DROITS FIXES		
Colonne 1		Colonne 2
Article	Type de demande	Droits de demandes en 2011-2012
1	Demande de permis de transport de matières nucléaires autre qu'un permis de transport en vertu d'un arrangement spécial	500 \$
2	À l'exception de l'homologation d'un modèle de colis d'une matière radioactive sous forme spéciale, demande d'homologation d'un modèle de colis :	
	a) dont la valeur « A » (voir note) n'excède pas 1 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	8 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	2 650 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
	b) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	12 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	4 000 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
	c) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	20 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	6 650 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
	d) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	14 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	4 650 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
	e) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	22 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	7 350 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
	f) dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	20 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	6 650 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

DROITS FIXES		
Colonne 1		Colonne 2
Article	Type de demande	Droits de demandes en 2011-2012
	g) dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	28 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	9 300 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
	h) dont la valeur « A » est supérieure à 3000 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	24 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	8 000 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
	i) dont la valeur « A » est supérieure à 3000 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	32 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	10 650 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 000 \$
3	Demande d'homologation d'un modèle d'appareil à rayonnement	
	a) Type 1 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire supérieure à la quantité d'exemption mais inférieure à 10 fois cette quantité	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	1 500 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement	1 000 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement	1 000 \$
	b) Type 2 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais des composantes électroniques, jauges de carburant, imagerie à faible énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre les surtensions et analyse par fluorescence X	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	3 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement	1 000 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement	1 000 \$
	c) Type 3 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : jaugeage à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes et jauges portatives	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	6 000 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement	2 000 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement	1 000 \$

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2011-2012

DROITS FIXES	
Colonne 1	Colonne 2
Article	Droits de demandes en 2011-2012
d) Type 4 — Appareil d'un des types suivants : appareil de gammagraphie industrielle, irradiateurs de type autobloqué et à activation neutronique	
(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	9 000 \$
(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement	3 000 \$
(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement	1 000 \$
4 Demande d'homologation d'un équipement réglementé de catégorie II	
(i) évaluation d'un nouvel équipement réglementé de catégorie II	9 000 \$
(ii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II semblable à un équipement réglementé de catégorie II homologué	3 000 \$
(iii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II identique à un équipement réglementé de catégorie II homologué	1 000 \$
5 Demande d'accréditation d'un opérateur d'appareil d'exposition	1 000 \$
NOTE : La valeur « A » correspond au nombre le plus élevé obtenu par division de la quantité de radioactivité dans le modèle de colis par la valeur de « A ₁ » ou de « A ₂ » au sens du Règlement sur l'emballage et le transport des substances nucléaires.	